



Assemblée générale 14 janvier 2023.

Procès-verbal

Invités présents

- ✓ Madame Sylvie Plaire, Adjointe au Maire chargée des sports
- ✓ Madame Valérie Gaborit, Présidente du Comité départemental de tir à l'arc
- ✓ Madame Odette HUET, vérificateur aux compte

Invités excusés

Madame Desprès, Maire de Surgères
Monsieur Gorrioux, Président de la CDC Aunis sud
Monsieur Bouton, Président CRNATA
Monsieur Samain, Syndicat bois Bastière

Quorum :

En début de séance, la Trésorière annonce que le quorum est atteint : 47 présents ou représentés sur 60 archers.

Le 14 janvier 2022, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président. Le Président est assisté de la trésorière et de la secrétaire. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Ordre du jour selon convocation.

Accueil

M le Président excuse les invités qui n'ont pas pu venir, remercie de leur présence les personnes invitées et les archers présents.

Vote du Rapport de l'AG 2022

En ligne depuis sur le site du club 11 mois, il n'en n'est pas fait lecture

Vote du rapport d'AG 2022 : vote à l'unanimité

Lecture du rapport moral

par le Président (cf annexe)

Vote du rapport moral : vote à l'unanimité

Rapport d'activités

- Voir document d'AG

Année assez classique, avec malgré tout l'organisation du Championnat régional de tir en Campagne.

À noter également la forte participation des archers aux concours départementaux et une belle moisson de médailles

Rapport financier

- Voir document d'AG.

Il faut noter le grand effort financier fait par le club pour le matériel qui est prêté aux archers
Le résultat net du club est excédentaire de 323.74

Lecture du rapport du Vérificateur aux comptes

Vote du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes : vote à l'unanimité

-

Nomination des vérificateurs aux comptes

Madame Odette Huet se représente à nouveau, merci à elle.

.

Projets et budget saison 2023

- Voir document d'AG
- La Présidente du C17 informe qu'une campagne FDVA2 va commencer fin février. Cela va permettre d'acheter de la ciblerie.

- .Tarif des licences : augmentation du club de 2€ pour un max de 135€ selon les augmentations CD, CRNATA, FFTA. Si la somme des augmentations fait que la licence adulte compétition atteint 135€, le club n'augmentera pas la part club

Le budget prévisionnel fait en novembre 2022 pour le demande de subvention municipale a été réalisé sur la base de 60 archers, sans augmentation de la part club et dans demande ANS ou FDVA2 ;

Vote du budget prévisionnel sur cette base :
Vote à l'unanimité

Questions diverses

Le Président informe que les archers peuvent représenter le comité départemental ou le comité régional à l'AG de la FFTA, les archers ont déjà reçu un email du CD17 dans ce sens. Les frais de déplacement engendrés sont pris en charge par le CD17 ou le CRNATA selon les cas. L'AG de la FFTA aura lieu le 26 mars à Nîmes

Valérie Gaborit, en tant qu'entraîneur, remercie les bénévoles du samedi matin, Quentin et Romain, ainsi que Thierry et Loïc.

Parole aux invités

Madame Sylvie Plaire, Adjointe au Maire, chargée des Sports

Madame Plaire exprime son plaisir de se retrouver enfin « en vrai ». Sylvie félicite les archers pour les bons résultats de l'année. Le nombre de licenciés est dorénavant stable mais la performance augmente. Elle espère de nouvelles médailles pour cette année.

Madame Gaborit, Présidente du CD17

La Présidente félicite le club pour toutes ses actions. Elle précise que le CD17 organise des stages ouverts à tous les archers de tous les clubs, encadrés par des professionnels ; c'est l'occasion de rencontrer d'autres archers. Elle remercie également le club d'avoir organisé la 1^{er} édition du Trophée des mixtes.

Vote pour l'élection au Comité directeur

Nomination des scrutateurs

Scrutateurs

Sophie Lemonnier

Laurent Mussier

Les candidats

Yves Chaldebas

Nombre de voix 44 voix

Nicolas Forgeard-Grignon.

Nombre de voix 43 voix

Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h36

Il est dressé le Procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la secrétaire.

À Surgères, le 14 janvier 2023.....

Le Président
Guillaume Minet



La Secrétaire
Sophie Lemonnier



Rapport Moral du Président

Bonsoir à tous, Bénévoles, adhérents, adhérentes, salariée, et autres sympathisant sympathisantes.

Nous sommes heureux de pouvoir nous réunir à nouveau en présentiel pour notre assemblée générale et pour moi la première fois en tant que Président de l'association. Je vous remercie donc chaleureusement d'être présents ce soir.

Cette année 2022, on peut dire que la situation particulière liée au Covid est en partie derrière nous et nous avons retrouvé notre rythme de fonctionnement habituel, ce qui est vraiment appréciable. L'année s'est bien déroulée, la nouvelle direction prend ses marques et nous vous remercions pour votre confiance.

En 2022, nous avons eu la chance d'organiser le **championnat régional campagne** au mois de juin sur le site de la Bastière. Je remercie d'ailleurs l'ensemble des bénévoles pour leur contribution. C'est aussi à regret que je vous annonce que c'était la dernière compétition sur le site de La Bastière puisque nous ne pourrons plus utiliser la partie haute du site (partie la plus technique).

Nous avons eu aussi **une année riche côté compétition**, et je tenais avant tout à féliciter nos archers pour cela :

- 2 médaillés nationaux
- 4 qualifiés pour les derniers championnats de France
- Et un grand nombre de podium régionaux et départementaux

Je remercie d'ailleurs la mairie d'avoir mis à l'honneur nos archers médaillés lors de l'événement « nos sportifs ont du talent » le 03 décembre dernier. Nous reviendrons plus en détails sur les résultats du club tout à l'heure.

Côté projet

Nous souhaitons **accompagner et faire performer nos jeunes au plus haut niveau**. En effet, malgré la reprise dans des conditions sanitaires correctes, on constate que le covid a eu un effet sur les jeunes licenciés dans le club. Nous constatons un manque de licenciés pour les catégories d'âge ayant dû démarrer notre activité pendant les années « Covid ». C'est pour cela que nous allons continuer à mettre l'accent sur nos actions dans le soutien aux jeunes afin de les fidéliser.

Par ailleurs nous souhaitons aussi **finaliser l'installation du terrain de Forge** en collaboration avec la CDC Aunis Sud.

Car malgré nos bons résultats en compétitions nous rencontrons des difficultés d'entraînement, liées au fait que le terrain de Forge n'est pas entièrement opérationnel. Cela complique beaucoup notre organisation et a engendré des frais supplémentaires d'entretien de nos matériels. Nous espérons que ces difficultés soient résolues rapidement.

À noter aussi, que sans les infrastructures promises et prévues par la CDC, le club qui a l'ambition d'obtenir le label « excellence » ne pourra pas y accéder ; alors que nous avons actuellement le label « Ambition ».

Nous prévoyons **d'organiser le déménagement du site actuel (partie haute) de la Bastière** et l'aménagement du nouvel espace convenu avec le Syndicat du Bois de la Bastière.

Les événements et animations prévus en 2023 seront exposés plus en détail lors de cette AG.

Remerciements

Grace à l'action collective, le nombre de licenciés reste constant depuis plusieurs années avec tous les ans des nouveaux arrivants et cela dans toutes les catégories. Ce qui prouve que notre sport reste attrayant, multi générationnel et diversifié.

Un grand merci, donc, à **tous les bénévoles** pour leur implication et plus particulièrement :

- à 2 de nos entraîneurs : Geneviève et Valérie
- à 4 bénévoles aidant le samedi matin nos entraîneurs : Thierry, Loïc, Nicolas et Frédéric

À ce propos nous lançons un appel à candidature pour toute personne qui souhaite s'investir en tant qu'assistant entraîneur et qui souhaiterait passer le diplôme, sachant que cela ne nécessite pas un niveau en compétition particulier.

Merci également à Déborah pour son engagement dans la formation de nos archers. Ses interventions sont de grande qualité grâce à son expérience et son palmarès. Nous espérons que nos archers aient conscience de cette chance que le club met à leur disposition.

Et je tiens à souligner que sans entraîneur le club ne pourrait pas vous amener au plus haut niveau.

Je suis fier aussi, à la fois en tant que président et en tant que père, de compter depuis cette année d'un nouvel arbitre au sein du club : Quentin ayant validé sa formation et prêté serment le 02 octobre dernier lors de la réunion annuelle des arbitres.

Et enfin, merci au Syndicat du Bois de la Bastière avec lequel nous avons renouvelé notre convention d'utilisation du bois.

Merci à l'ensemble du service des sports, au gardien du complexe sportif. Merci à la municipalité et à la CDC pour leur soutien et notamment financier.

Et je conclurais cette introduction comme ceci : « **une ambition sans acte, est comme une flèche sans arc** » inspiré d'une citation d'Ella WHEELER WILCOX (tiré du livre « la voie de l'Archer » de Paulo Coelho)

Guillaume MINET

Président des Archers d'Hélène

FÉDÉRATION FRANCAISE DE TIR À L'ARC

LES ARCHERS D'HÉLÈNE

RAPPORT GENERAL 2022

DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous m'avez confiée lors de l'assemblée générale du 15 janvier 2022, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérification des comptes de l'association au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

J'ai eu accès à tous les livres et documents comptables. Il a été répondu de manière satisfaisante à toutes les questions que j'ai jugées utiles de poser.

Le compte de résultat annuel qui m'a été soumis a été tenu sans changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

Les contrôles sélectifs que j'ai effectués me permettent de certifier que les comptes sont tenus selon les règles comptables généralement admises et que le résultat de l'exercice, tel qu'il est rapporté, présente une image sincère de la situation financière et du patrimoine de l'Association au 31 décembre 2022.

En foi de quoi je recommande de donner quitus sans réserve de sa gestion à Mme Geneviève FREUND, Trésorière.

Fait à Surgères, le 9/01/2023

Le Vérificateur aux Comptes
Odette Huet

